



FONDATION  
Pierre Deniker  
POUR LA RECHERCHE & LA PRÉVENTION EN  
SANTÉ MENTALE

# Le cannabis

Dr. Julie Bourgin

## EFFETS SUR LE CERVEAU

La sensation d'euphorie légère, de relaxation et de perceptions auditives et visuelles amplifiées que produit la marijuana s'explique presque entièrement par son action sur les récepteurs cannabinoïdes. Ces récepteurs sont présents un peu partout dans le cerveau et une molécule endogène qui s'y lie naturellement, l'anandamide, a été identifiée.

L'anandamide participe à la régulation de l'humeur, de la mémoire, de l'appétit, de la douleur, de la cognition et des émotions. Lorsqu'on introduit du cannabis dans l'organisme, son ingrédient actif, le Delta-9-tetrahydrocannabinol (ou THC), peut donc perturber toutes ces fonctions.

**La toxicité générale du cannabis est aujourd'hui bien établie, en particulier pour le système nerveux central.**

- L'usage chronique de cannabis, en particulier avant l'âge de 17 ans, est associé à une altération des fonctions cognitives
  - Mémoire de travail
  - Attention
  - Prise de décision
  - Fonctions exécutives
- L'intensité des déficits cognitifs est proportionnelle à
  - la fréquence
  - la dose
  - l'âge de début des consommations de cannabis

## QUEL LIEN ENTRE LA CONSOMMATION DE CANNABIS ET L'ÉMERGENCE DE TROUBLES PSYCHIQUES ?

Au-delà des difficultés dans le fonctionnement intellectuel au sens large, le cannabis peut induire des troubles psychiatriques :

- Modifications de l'humeur
- Anomalies de la perception
- Emergence d'idées délirantes
- Déficit d'énergie et de motivation



Le risque de schizophrénie est deux fois plus important chez les consommateurs de cannabis.

Cette association est indépendante de l'âge, du sexe, de l'appartenance ethnique, du milieu urbain ou de la consommation d'autres produits.

Certains facteurs augmentent le risque de précocité du début des troubles psychotiques chez les sujets qui consomment du cannabis:

- la précocité de l'usage de cannabis
- la quantité de cannabis consommée
- la qualité du cannabis consommé\*
- une vulnérabilité génétique particulière au cannabis

Le cannabis serait donc un « catalyseur » du développement de la psychose : il accélérerait le cours de la maladie en déclenchant plus précocement cette dernière sur un terrain vulnérable.

## QUEL MESSAGE DE PRÉVENTION ?

Nul ne connaît à l'avance sa vulnérabilité génétique à développer une maladie psychiatrique.

Aussi, au-delà de son caractère illégal, le message de prévention consiste à mieux informer les sujets consommateurs du lien étroit dorénavant bien établi entre la consommation de cannabis et le développement d'un trouble psychiatrique à l'adolescence ou au début de l'âge adulte et en particulier la schizophrénie.

L'existence d'une consommation de cannabis associée à un retentissement fonctionnel dans le quotidien (isolement social, difficultés scolaires ou professionnelles, idées bizarres, tristesse...cf plus haut) doit inciter à consulter un professionnel de santé mentale (psychiatre et/ou psychologue).

### En bref :

- Il vaut mieux consulter un psychiatre pour rien que de consulter trop tard.
- Tous les effets du cannabis sur le cerveau ne sont pas irréversibles, plus l'arrêt de la consommation est précoce, meilleur sera le rétablissement.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Psycom, organisme public d'information, de communication et de formation sur la santé mentale : <http://www.psycom.org>

Signes précoces des schizophrénies « des prodromes à la notion de prévention ». Sous la direction de Marie-Odile Krebs. Août 2015, Editions Dunot.

Entretien motivationnel en ligne : <http://www.stop-dependance.ch/cannabis/EML/login.html>

\*C'est le  $\Delta^9$ -THC qui est responsable des effets psychotomimétiques or le taux de  $\Delta^9$ -THC est variable selon les espèces et varie entre 8 % et 12 % dans la marijuana et entre 5 % et 22 % dans la résine de cannabis. Le taux de THC a augmenté depuis les années 1990 à nos jours, alors que la teneur en cannabidiol tend à diminuer.